



Convention de Partenariat

Société/Entité :
Secteur d'activité :
Représentée par :
Titre/Fonction :
Adresse :
Téléphone : Fax :
E-mail :
Site internet :

Soutient pleinement **Tourism For Development France** (association de loi 1901 à but non lucratif), souhaite en devenir partenaire, recevoir le label TFD et s'engage à soutenir et co-financer solidairement les microprojets de développement définis dans le cadre des campagnes TFD, pour un montant annuel de **750€HT**

Euros

et ce pendant une durée de deux ans (2016– 2017) **ou** suivant le barème figurant ci-après.

Pour la Société/Entité partenaire :

Cachet de l' Entreprise

Nom, Prénom :

Signature :

Fait à.....le.....

(se reporter aux modalités du partenariat figurant ci-après)

Association Loi 1901 à but non lucratif

Dépôt légal à la Préfecture de Police de PARIS le 8/02/2000. **Publication au JO** le 26/02/2000.

SIREN 418 902 151 - SIRET 418 902 151 00020

Siège Social : c/o Arielle RENOUF - 144 rue de Rennes - 75 006 PARIS

Téléphone: 33 (0)1 49 42 45 42 Marc-Elie WEIL - ou 33 (0)6 07 94 68 03 Arielle RENOUF

Email : meweil@la-fonderie.fr (ou) arielle.renouf@orange.fr

Internet : www.tourismfordevelopment.com - **Email**: INFO@TOURISMFORDEVELOPMENT.COM

Modalités du partenariat

- 1/ Toute convention de partenariat est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration de l'association.
- 2/ Le secteur d'activité de la société/entité doit être précisé : Agence de voyages, Tour Opérateur, Agence de communication événementielle, Agence réceptive-DMC, Chaîne hôtelière, Hôtel indépendant, Compagnie aérienne, Entreprise de transport (loueur de voitures, autocariste, brooker...), Compagnie maritime, Association- Représentation ou Syndicat professionnel, Palais-Centre ou Bureau des Congrès, Prestataire, Autres.....
- 3/ Doivent être joints à la convention, tous documents judiciaires relatifs à la société (plaquettes, brochures).
- 4/ La société/entité partenaire verse à TFD France une **contribution financière annuelle minimale** fixée dans le tableau ci-dessous.
- 5/ Le partenaire s'engage à verser sa contribution financière annuelle **pendant une durée de deux ans**.
- 6/ 90 % de la contribution est reversée aux ONG opératrices. Les frais de fonctionnement de la structure de TFD France sont assurés par 10 % des contributions versées par les professionnels et autres subventions obtenues.
- 7/ **Le règlement de la contribution financière annuelle se fait par chèque à l'ordre de :**
TOURISM FOR DEVELOPMENT -144 rue de Rennes – 75006 Paris
- 8/ La société/entité partenaire déclare respecter les règles du code mondial d'éthique pour le tourisme de l'OMT et s'engager dans une démarche de développement durable et responsable.
- 9/ Le partenaire s'engage à faire connaître tant auprès de ses collaborateurs et clients que dans les pays bénéficiaires où il a des activités, les projets réalisés grâce à lui par TFD.
- 10/ La société/entité acquiert :
- La qualité de partenaire de l'association jusqu'au terme de la campagne.
 - **La possibilité de déduire directement sur l'impôt 60 % du don versé.**
 - Le label TFD sur lequel elle peut communiquer sur tous ses supports de communication, notamment dans ses plaquettes, brochures, site internet.
 - La visibilité sur tous les supports de communication de TFD (plaquette de l'Association, annonces et dossiers de presse, affichettes).
 - L'accès à toutes les informations relatives aux microprojets financés sur lesquels elle peut communiquer en interne et en externe.
 - La garantie du bon usage du don et de la bonne réalisation des projets.
- 11/ Aux termes de la présente convention, chaque partenaire n'acquiert aucun droit de propriété sur les signes distinctifs de l'autre, dont l'usage est autorisé gratuitement à des fins de communication interne et externe, exclusivement dans le cadre et pendant la durée de la convention.

Barème TFD 2016 / 2017 – Contribution minimum annuelle – en euros (Cochez la case correspondant au chiffre d'affaires France de votre société/entité)

Chiffre d'affaires France		Chiffre d'affaires France de ma société/entité	Montant de ma contribution annuelle (€)
De	à		
-	5 000 000		Entre 750 & 1 000
5 000 000	10 000 000		Entre 1 500 & 2 000
10 000 000	20 000 000		Entre 3 000 & 4 000
20 000 000	30 000 000		4 500
30 000 000 et +			5 000 ou +